

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

Arrêté du 27 mai 2020 autorisant au titre de l'année 2020 l'ouverture d'un examen professionnel pour l'avancement au grade de géomètre principal de l'Institut national de l'information géographique et forestière

NOR : TRED2011193A

Par arrêté de la ministre de la transition écologique et solidaire en date du 27 mai 2020, est autorisée au titre de l'année 2020 l'ouverture d'un examen professionnel pour l'avancement au grade de géomètre principal à l'Institut national de l'information géographique et forestière.

Le nombre de places offertes est fixé à 2.

Le retrait des dossiers d'inscription est ouvert à compter du 11 septembre 2020. Les dossiers sont téléchargeables sur le site de l'IGN : <http://www.ign.fr/institut/recrutements/concours#geometres-ep>.

Des dossiers peuvent être demandés sous format papier à l'adresse figurant ci-dessous.

La date limite de dépôt des dossiers RAEP est fixée au 12 octobre 2020. Le dossier complété et signé sera à renvoyer à : Institut national de l'information géographique et forestière, direction des ressources humaines, service recrutement emploi formation, 73, avenue de Paris, 94165 Saint-Mandé Cedex.

Les dates et le lieu de l'épreuve orale unique d'admission sont fixés comme suit :

– date des épreuves : les 17, 18 et 19 novembre 2020.

Les épreuves se dérouleront dans les locaux de l'Institut national de l'information géographique et forestière, 73, avenue de Paris, 94165 Saint-Mandé, dans la salle Amérique, bâtiment A, pièce 68, au rez-de-chaussée.